



SPORTS

Jim Pop perd son poste d'entraîneur, mais reste d.g.

Page B 6



CLIMAT

L'ONU épingle le Canada

Page B 3

CAHIER
B

LE MONDE

Des banlieues s'enflamment

Les violences en France marquent une escalade

La France redoutait hier un embrasement des banlieues après deux nuits de violences entre jeunes et forces de l'ordre en région parisienne qui ont fait plus de 120 blessés parmi les policiers, deux ans après les émeutes de 2005. Le gouvernement a annoncé un dispositif policier renforcé à Villiers-le-Bel, à une vingtaine de kilomètres au nord de Paris.

ÉRIC FAVEREAU
ET PATRICIA TOURANCHEAU

Les violences en banlieue version 2007 marquent une escalade avec l'utilisation d'armes à feu contre les policiers. Après les jets de pierre et d'engins incendiaires sur les forces de l'ordre en 2005, des émeutiers de Villiers-le-Bel (Val-d'Oise) ont «cartonné» des policiers avec des fusils: 82 fonctionnaires ont été blessés dont quatre grièvement, selon la police. Un médecin urgentiste du Val-d'Oise, qui a dressé hier un bilan des blessés admis dans les hôpitaux, juge «impressionnant» que «95 % des policiers accueillis aient été blessés par balles. Pour la plupart d'entre eux, ce n'est pas grave, juste du plomb, mais on n'avait jamais vu ça.»

Douhane Mohamed, du syndicat d'officiers de police Synergie, confirme: «Nous avons deux sources d'inquiétude, à savoir le début de contagion aux autres départements d'Île-de-France qui n'ont pas été épargnés, avec leur lot de voitures incendiées, et surtout l'usage quasi systématique d'armes à feu contre les policiers.» Pour Patrice Ribeiro, du syndicat Synergie, «un cap a été franchi dans l'intensité des violences avec l'apparition des armes. D'après nos collègues sur le terrain, la situation est bien pire qu'en 2005.»

Le médecin a remarqué une autre particularité: «Les services d'urgence du nord de Paris n'ont reçu aucun jeune blessé. Peut-être ont-ils été adressés ailleurs, mais je ne le pense pas.» En revanche, côté policiers blessés, «c'est un bilan rarement atteint dans une émeute», souligne aussi Synergie, précisant que «la seule

VOIR PAGE B 1: FRANCE



Un pompier tentait d'éteindre un feu lundi à Villiers-le-Bel.

PAKISTAN

Moucharraf quitte l'armée

Rawalpindi — Le général Pervez Moucharraf a fait ses adieux hier à l'armée, deux jours avant d'être officiellement investi président civil du Pakistan à la suite de sa réélection le 6 octobre.

Le chef de l'État s'est rendu au quartier général de l'état-major interarmes à Rawalpindi, puis à ceux de la marine et de l'armée de l'air dans la ville voisine d'Islamabad, à la veille d'abandonner l'uniforme. Il sera officiellement investi président demain, sa réélection ayant été validée par la Cour suprême, dont la composition a été profondément remaniée après la proclamation de l'état d'urgence le 3 novembre.

Moucharraf s'était engagé à quitter l'armée une fois levés les obstacles à sa réélection, une initiative demandée par l'opposition et ses alliés occidentaux.

L'ancien premier ministre Nawaz Sharif, rentré dimanche au Pakistan après sept ans d'exil en Arabie saoudite, a relativisé l'importance du départ de Moucharraf de l'armée, expliquant qu'il y était de toute façon contraint par la Constitution. Les principaux partis d'opposition ont annoncé leur participation aux législatives prévues le 8 janvier, mais Sharif et l'ancienne première ministre Benazir Bhutto menacent toujours de boycotter le scrutin si l'état d'urgence n'est pas levé.

Reuters



Le président George W. Bush (au centre) s'est rendu hier à une conférence de presse en compagnie d'Ehoud Olmert (à gauche) et de Mahmoud Abbas.

Bush arrache un accord Olmert-Abbas

Annapolis fixe pour objectif un traité pour la fin 2008

GUY TAILLEFER

Annapolis — Sous les pressions américaines, Israéliens et Palestiniens ont accepté hier d'engager des «discussions bilatérales immédiates» dans l'espoir de parvenir à un accord de paix avant la fin de 2008. La percée diplomatique est fragile et beaucoup l'ont accueillie avec scepticisme, mais il reste que c'est la première fois que des pourparlers s'engagent en bonne et due forme depuis l'échec retentissant des négociations de Camp David, en 2000.

Le président américain George W. Bush en a lui-même fait l'annonce, cinq minutes à peine avant le début de la conférence de paix convoquée en grande pompe à la base navale d'Annapolis, non loin de Washington, où avaient été réunis aux côtés d'Israël une cinquantaine de pays et d'organisations internationales, dont — fait exceptionnel — les représentants de 16 gouvernements arabes.

Pendant une grande partie de la nuit de lundi à mardi, les négociateurs israéliens et palestiniens avaient tenté sans succès de s'accorder sur un cadre de discussions. Il aura fallu l'intervention de M. Bush et de sa secrétaire d'État Condoleezza Rice pour que le premier ministre israélien Ehoud Olmert et le président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, s'entendent finalement sur l'ouverture de négociations finales.

Avec force poignées de mains, MM. Olmert et Abbas sont convenus de «faire tous les efforts possibles» pour en arriver «en toute bonne foi» à un traité de paix «résolvant toutes les questions pendantes», a déclaré M. Bush qui, après avoir ignoré pendant sept ans le contentieux israélo-palestinien, fait aujourd'hui le pari personnel de voir une entente se conclure avant la fin de son second mandat, l'année prochaine. L'objectif étant de créer «un État palestinien démocratique qui vivra côte à côte avec Israël en paix et dans la sécurité».

Rien de concret toutefois n'a transpiré de la grande rencontre d'Annapolis au sujet des enjeux principaux d'un conflit qui empoisonne le Proche-Orient depuis 60 ans: contours frontaliers du futur État palestinien, sort des colonies israéliennes de peuplement, statut de Jérusalem, droits de retour des 4 millions de réfugiés de

1948, partage de l'eau... Israéliens et Palestiniens sont à des années-lumière sur toutes ces questions. Ils ont annoncé hier la formation d'un «comité de pilotage» qui tiendra sa première réunion de négociations le 12 décembre prochain, en Israël ou en Cisjordanie.

«C'est le bon moment, a déclaré le président Bush. La cause est juste. Et je sais qu'au prix de durs efforts les parties peuvent réussir.» M. Abbas a opiné: cette occasion de faire la paix «ne se répètera pas», a-t-il prévenu, saluant la mobilisation des pays arabes.

M. Olmert a déclaré qu'Israël était prêt à faire un «compromis douloureux» pour arriver à faire la paix avec les Palestiniens. «Je pense que la réalité qui a été créée dans notre région en 1967 va changer de façon considérable. Cela va vraiment être très dur pour beaucoup d'entre nous, mais c'est inévitable. Je sais que beaucoup de mes concitoyens s'en rendent compte, et nous y sommes prêts.»

Il a invité les pays arabes à normaliser leurs relations avec l'État hébreu. D'accord, lui a répondu le ministre des Affaires étrangères saoudien, le prince Saoud Al-Fayçal, mais pas avant qu'Israël ne se soit retiré des territoires occupés.

Scepticisme

Les sceptiques n'ont pas tardé à se manifester, d'autant que ni M. Bush, embourbé en Irak, ni M. Olmert, peu populaire au sein de l'électorat israélien, ni M. Abbas, engagé dans un bras de fer interpalestinien avec les islamistes du Hamas, ne sont politiquement en position de force. «Annapolis constitue en soi un développement positif, a fait valoir sur les ondes de PBS Dennis Ross, un ancien haut fonctionnaire du département d'État américain. La question est de savoir, maintenant, si la réunion est porteuse d'espoir.» Que l'Arabie saoudite et la Syrie soient présentes représente un certain succès diplomatique pour M. Bush, soulignent les analystes. La conférence fait en revanche l'impasse sur l'Iran et le Hamas, deux des acteurs principaux des conflits qui agitent le Proche-Orient.

Des territoires palestiniens en passant par le Liban et l'Iran, sans oublier les colons israéliens, les opposants à la conférence d'Annapolis ont du reste exprimé hier leur désapprobation. De violentes manifestations ont éclaté à Gaza et en Cisjordanie, la plus meurtrière faisant un mort et 35 blessés à Hébron, dans le sud de la Cisjordanie.

«Les négociateurs palestiniens ne sont pas parvenus à un accord avec Israël sur le démantèlement d'une seule barrière de béton ou de quelques centaines de check-points en Cisjordanie. Comment peuvent-ils s'attendre à résoudre les grandes questions comme Jérusalem, les frontières et les réfugiés?», a déclaré Ahmed Youssef, collaborateur d'Ismail Haniyeh, chef du Hamas à Gaza. Ce que nous avons vu est juste une fête d'adieu pour George Bush et une tentative désespérée visant à le faire passer pour un grand dirigeant qui a réussi à faire ce que les autres dirigeants américains n'ont pas pu faire. Annapolis n'est pas la voie qui nous conduira à une paix véritable. C'est une perte de temps.»

Réaction de Danny Dayan, porte-parole du groupe de colons juifs Yesha: «Les efforts transparents pour achever des négociations dans un délai permettant à George Bush d'obtenir le prix Nobel de la paix conduiront à une catastrophe. Les attentes vont grandir et, quand elles seront déçues, la frustration qui en résultera n'apportera que la violence.»

À Jérusalem, le ministre israélien des Affaires stratégiques, Avigdor Lieberman, a accueilli avec ironie l'engagement de parvenir à un règlement du conflit avant la fin 2008. «Cette date a été fixée à Annapolis, mais celle de 2008 aurait tout aussi bien pu être retenue [...] Ce ne sont que des mots. La possibilité de signer un accord l'an prochain est quasi nulle», a-t-il affirmé sur les ondes de la chaîne publique de la télévision israélienne.

Aluf Benn, responsable de la section politique au journal israélien Haaretz, estime que la conférence d'Annapolis vise en grande partie à tenter de renforcer

VOIR PAGE B 2: ACCORD

La Cour suprême ordonne de tout reprendre depuis le début

Iran: une nouvelle enquête sur la mort de Zahra Kazemi

CLAUDE LÉVESQUE

La Cour suprême d'Iran a annoncé hier qu'elle avait ordonné une nouvelle enquête sur la mort en prison à Téhéran, en juillet 2003, de la photographe irano-canadienne Zahra Kazemi, ce qui pourrait donner lieu à un nouveau procès.

Les magistrats estiment que le tribunal qui avait instruit la cause en 2004, acquittant un agent des services de renseignements, n'était pas habilité à juger ce genre de cause.

Personne n'a encore été condamné pour cette affaire qui est largement considérée comme un meurtre et qui a connu plusieurs rebondissements, en Iran et au Canada.

L'annonce faite hier à Téhéran a été qualifiée de «manœuvre de diversion» par le fils de Zhara Kazemi, Stephan Hachemi.

«Je n'y crois absolument pas, a affirmé ce dernier, joint au téléphone hier à son domicile montréalais. Ce gouvernement ne changera pas. Il est arrivé au pouvoir par la violence et il se maintient pas la terreur. Dans ce dossier, il n'a pas eu un seul geste de bonne volonté, que des mensonges, des manœuvres vicieuses ou des diversions comme celle-ci.»

M. Hachemi croit que la décision prise hier pour-



Zahra Kazemi

ARCHIVES LE DEVOIR

rait avoir un rapport avec l'audition prochaine à Montréal de la poursuite civile qu'il a intentée contre l'État iranien et trois de ses hauts responsables.

Zahra Kazemi avait été arrêtée le 23 juin 2003 devant la prison d'Évine à Téhéran, alors qu'elle photographiait des familles de détenus. Violamment battue pendant sa détention, elle était décédée des suites de ses blessures le 10 juillet suivant, à l'âge de 54 ans.

Un agent du renseignement iranien, Mohammad Ahmadi, a été acquitté à deux reprises par la justice iranienne, qui a longtemps prétendu que la mort de Zhara Kazemi était accidentelle.

Les avocats iraniens de la famille, dont le prix Nobel de la paix Shirine Ebadi, ont toujours contesté cette thèse. Ils ont également soutenu que les responsables de la mort de la photographe étaient plus haut placés que l'agent Ahmadi.

Ni les représentants du gouvernement canadien ni l'avocat de Stephan Hachemi n'ont jamais été autorisés à assister aux procédures judiciaires à Téhéran.

«Nous sommes profondément sceptiques, parce que notre expérience passée avec le système de justice iranien nous a montré qu'il n'est ni juste ni transparent», a dit hier l'avocat torontois du fils de Mme Kazemi, John Terry.

«C'est difficile à comprendre. Peut-être s'agit-il d'une faction qui veut porter des nouvelles accusations contre

VOIR PAGE B 3: KAZEMI

LE MONDE

ACCORD

SUITE DE LA PAGE B 1

la position de M. Abbas et de son organisation du Fatah face au Hamas. Son collègue Khaled Abu Toameh, journaliste arabe israélien qui couvre la Cisjordanie et Gaza pour le Jerusalem Post, doute que cela réussisse. D'abord parce que, selon lui, Israël n'est pas pressé de négocier la création d'un État palestinien. Ensuite parce qu'«Abbas est sans crédibilité, il ne représente personne», comme il le disait lors d'un passage récent à Montréal.

Israël et la communauté internationale ont, à son avis, commis une erreur fondamentale en refusant de «laisser le Hamas gouverner» après sa victoire électorale du début 2006.

«On ne peut pas faire la paix avec le Hamas, mais il est possible pour Israël de s'entendre avec lui pour gérer le conflit et faire cesser la violence.» Annapolis, selon lui, ne mènera nulle part.

Le Devoir Avec Agence France-Presse et Reuters

FRANCE

SUITE DE LA PAGE B 1

compagnie de sécurisation de la préfecture de police à eu un quart de ses effectifs blessés et trois hommes admis à l'hôpital.

Selon Patrice Ribeiro, la plupart ont été atteints «par un ou deux plombs mais d'autres en ont reçu de façon plus concentrée, à côté des yeux, aux testicules, et un collègue a pris une balle qui lui a transpercé l'épaule».

Il rappelle que les policiers ont été dotés d'un gilet pare-balles individuel en 2002, après le meurtre de deux gardiens de la paix intervenus lors d'un cambriolage au Plessis-Trevisse (Val-de-Marne) et les marches de protestation policière qui ont suivi: «Il y a eu une certaine anticipation, mais le gilet ne suffit pas à nous protéger.» Il ajoute que les «émeutiers de Villiers-le-Bel, de Sarcelles et de Garges-les-Gonesses ont tiré avec des fusils de chasse et des fusils à pompe».

Il apparaît qu'il y avait plusieurs tireurs postés parmi des groupes plus ou moins mobiles, vu les angles des tirs. Des collègues se sont vus épauler, mettre en joue».

Patrice Ribeiro s'inquiète de

«cette dérive à l'américaine» mais ne s'en étonne guère: «On sait que des millions d'armes circulent en France sous le manteau. Des armes de chasse et de poing qui proviennent de cambriolages ou de trafics. On sait que les trafiquants et les délinquants des cités s'en servent entre eux: il y a de plus en plus de règlements de comptes. Il y avait donc fort à parier qu'ils retourneraient leurs armes un jour contre nous. Aujourd'hui, ils sortent les fusils. Un jour, on y aura droit.»

Plusieurs enquêtes en France ont démontré que des filières approvisionnement non seulement le grand banditisme, mais également des bandes de cités. La police judiciaire des Hauts-de-Seine a ainsi arrêté en juin 2007 trois trafiquants portugais qui ont écoulé 200 pistolets automatiques à 650 euros pièce dans des cités de banlieue, comme à Bagneux.

À Bobigny, 13 trafiquants d'ex-Yugoslavie ont été condamnés le 16 novembre pour avoir «importé» entre 2003 et 2005 des armes de guerre chinoises.

Libération

La Thaïlande s'apprête à expulser au Laos des réfugiés hmongs

MSF demande que le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés soit autorisé à intervenir

La Thaïlande veut rapatrier de force 7500 membres de la minorité ethnique hmong qui ont fui le Laos et se sont réfugiés dans le nord du pays depuis 2004. Les Hmongs affirment fuir les persécutions qu'ils subissent au Laos. L'organisation Médecins sans frontières a lancé un appel pressant aux autorités thaïlandaises pour qu'elles renoncent à cette opération qui devrait débuter dans les prochaines semaines.

ARNAUD DUBUS

Médecins sans frontières (MSF) lance un appel visant à dissuader les autorités thaïlandaises de rapatrier de force 7500 membres de la minorité ethnique hmong du Laos, qui se sont réfugiés depuis 2004 près d'un village du nord de la Thaïlande pour fuir, selon eux, les persécutions de la police de leur pays. Ces Hmongs disent avoir fui leur pays à cause des persécutions de la police et de l'armée laotienne. Le gouvernement thaïlandais a annoncé qu'il voulait commencer le rapatriement dans les prochaines semaines et le terminer d'ici la fin 2008. MSF demande que le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) soit autorisé par la Thaïlande à interviewer les Hmongs pour déterminer ceux qui ont de bonnes raisons de ne pas vouloir retourner dans leur pays.

Pourquoi ces 7500 Hmongs se sont-ils réfugiés en Thaïlande?

Les Hmongs qui se sont réfugiés depuis 2004 près du village de Huay Naw Khao, dans le nord de la Thaïlande, constituent une population

mélangée. Une partie d'entre eux vivait dans la jungle de la zone spéciale de Saysomboun, à l'est de Vientiane (la capitale du Laos), depuis la prise de pouvoir par les communistes du Pathet Lao en décembre 1975. Or des dizaines de milliers de Hmongs avaient assisté l'armée américaine ou la CIA pendant la guerre menée contre les révolutionnaires laotiens et vietnamiens. Après 1975, ces Hmongs — entre 20 000 et 30 000 personnes, sur une population totale de 450 000 Hmongs au Laos — sont partis vivre à Phu Bia, un massif montagneux de la zone spéciale de Saysomboun (province de Bolikamxay).

Depuis, ils sont pourchassés par les militaires laotiens. La pression militaire s'est accentuée en 2004, car les Laotiens veulent exploiter des mines d'or, en collaboration avec des firmes thaïlandaises, et construire des barrages hydroélectriques dans cette région.

D'autres Hmongs, qui ont traversé clandestinement la frontière thaïlandaise, n'étaient pas terrés dans la jungle mais ont subi la pression des autorités, parfois simplement parce qu'ils se rendaient à l'église ou parce

qu'un de leurs parents avait travaillé avec la CIA. D'autres sont partis du Laos pour des raisons économiques avec l'espoir d'être accueillis par un pays occidental.

Quelle est l'attitude des autorités thaïlandaises à leur égard?

Dans un premier temps, les Thaïlandais ont laissé ces milliers de Hmongs s'installer librement aux abords du village de Huay Nam Khao, au pied du massif de Khao Kor (dans la province de Petchabun). En 2005, les Hmongs ont reçu l'ordre de vivre dans un espace de 10 mètres de part et d'autre de la mauvaise route asphaltée qui mène au village. Depuis juin 2007, ils sont enfermés dans un camp censuré de fils barbelés. Bangkok considère en effet que tous ces Hmongs sont des immigrants économiques illégaux qui ont fui le Laos pour pouvoir vivre plus confortablement dans un pays développé.

En mai 2007, les Thaïlandais et les Laotiens ont conclu un accord, aux termes duquel tous les Hmongs doivent être rapatriés sans exception. Cet accord stipule qu'aucune partie internationale tierce — par exemple le HCR — ne doit s'ingérer dans le processus.

Aucun des Hmongs réfugiés à Huay Nam Khao ne veut rentrer au Laos. Ils éprouvent une peur intense d'être tués ou torturés s'ils sont renvoyés de force dans leur pays, l'un des derniers régimes communistes de la planète. «La plupart de ces réfugiés sont profondément traumatisés par ce qu'ils ont vécu au Laos ces dernières années», affirme Daniela Aba-

di, qui coordonne l'aide humanitaire de MSF dans le camp.

Des dizaines d'entre eux portent les cicatrices de blessures infligées par la police thaïlandaise, certains ayant perdu un œil ou un membre. Plusieurs tentatives de suicide ont eu lieu quand l'armée thaïlandaise a tenté de les embarquer de force dans des autocars en route vers la frontière. Leurs craintes paraissent justifiées. En 2005, 27 enfants hmongs (cinq garçons et 22 filles) avaient été rapatriés de force par la police thaïlandaise. Douze de ces fillettes, qui ont réussi à s'échapper et à revenir dans le camp de Huay Nam Khao, ont raconté leur calvaire. Détenues pendant deux mois, elles auraient été battues, maltraitées et violées de manière répétée par des policiers laotiens. Elles auraient ensuite été détenues pendant un an dans un camp de travail forcé. On est toujours sans nouvelles des cinq garçons. «Si d'autres Hmongs sont renvoyés au Laos, on peut s'attendre à ce qu'ils soient maltraités, tués, torturés ou envoyés dans des camps de ré-éducation pour plusieurs années», estime Gilles Isard, coordinateur de MSF Thaïlande.

De leur côté, les autorités laotiennes assurent que les «rapatriés vivent dans l'harmonie et la joie» dans un village établi à leur intention. Elles ont même réalisé un film sur ce thème, qu'elles ont demandé aux Thaïlandais de projeter aux réfugiés de Huay Nam Khao pour les rassurer.

Libération

Téléphone : 514 985-3322
Télécopieur : 514 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel : petitesannonces@ledevoir.com

AVIS DE DÉCÈS

I.N.D.E.X REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES
100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
300 • 399 MARCHANDISES
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
600 • 699 VÉHICULES

LES PETITES ANNONCES
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00
Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.
Téléphone : 514-985-3322
Télécopieur : 514-985-3340
petitesannonces@ledevoir.com

185 CHAMBRES
CHAMBRE MEUBLÉE À LOUER
Métro Monk. Ti inclus. Accès salon cuisine et lav.-séc. Services. Libre imm. 450\$/m. 514 622-5459
251 BUREAUX À LOUER
SUR LE PLATEAU 800 p.c. Coin Laurier - Papineau TEL: 514 879-1597
301 ŒUVRES D'ART
ACHETONS tableaux originaux Normand Hudon et autres peintres renommés 450-466-8920
307 LIVRES ET DISQUES

401 POSTES CADRES ET PROFESSIONNELS
Firme d'architectes cherche candidat(e)s
1 POSTE ARCHITECTE
5 à 10 ans d'expérience pour conception, charge de projets, dessin Autocad
2 POSTES ARCHITECTE OU TECHNICIEN
5 ans d'expérience pour relevés, dessin technique, chantier
Envoyer c.v. à abp@bellnet.ca

575 DÉMÈGEMENTS
G. JODIN TRANSPORT INC. Assurances 514 253-4374
695 AUTOMOBILES
AUBAINE DOIT VENDRE! HYUNDAI ELANTRA GL 2005
27 000 km, noir, 5 portes, 5 vitesses, 8 pneus, garantie jusqu'en 2010. 9 200 \$
Renseignements : 514 919-1739

AVIS DE DÉCÈS
Brodeur, Irène (née Durocher) 1916-2007
À Montréal, le 23 novembre 2007, à l'âge de 91 ans, est décédée Irène Durocher, épouse de feu Aldéric Brodeur. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Gilles (Suzanne Lapointe), Denise (Jean-Paul TAILLON), Marielle (Mahinda Pathmasiri), Gisèle (Henri Deschènes), Bernard (Monique Brosseau) et Carole (Pierre Aubry), ses treize petits-enfants et ses dix-neuf arrière-petits-enfants, son frère Lucien Durocher (feu Jeannette St-Pierre), ses belles-sœurs, son beau-frère, neveux et nièces ainsi que plusieurs parents et amis.

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE
DOMAINE PATRIMONIAL
Rive sud, 20 min. de Mt. 450 347-8996 LM - Pas d'agent.
GRAND COTTAGE - AHUNTSIC
Sector recherché, 5 ch. Garage + 2 stat. ext. 40' X 26' + solarium 4 saisons. 457 000\$. Pas d'agent. 514 522-2381 et 514 386-1292
120 LAURENTIDES
ST-SAUVEUR, duplex, gros potentiel, grands logements, revenu, garage double. Possibilité 3e logement. 514 605-3576
121 ESTRIE
PRÈS MONT-MÉGANTIC, 4 ch. 2 1/2 étages avec garage. Garage double avec foyer. 180 000 \$ 819-835-9553

134 FERMES, FERMETTES, TERRES
LANAUDIÈRE, ÉRABLIÈRE, 65 arpents, bord lac (450) 835-2034 (450) 886-5585, (450) 916-6505
135 TERRAINS
BORD DE LAC, TERRAINS DANS LANAUDIÈRE, grands, boisés, 1h de Mt. Pleine nature. 450 835-2034 450 886-5585 450 916-6505
LANAUDIÈRE
Magnifique terrain de 9,6 acres, vue panoramique 360, 4 km du parc Massigouche. 514 332-7620 ou 514 928-7620
160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER
MÉTRO PARC - 3 1/2
Frigo, poêle, réaux, sécurité. Impeccable, ensoleillé, balcon. Pas d'animaux. Tous les services. Libre imm. N-lum. Bus 80 coin. 490\$/m 514 271-3208

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER
** CENTRE-VILLE ** HADDON HALL **
2255 Lambart-Closse (Bureau de location)
Adresse prestigieuse sur Sherbrooke! Près des musées, boutiques, galeries, restaurants et métro Atwater. Grande unité (dimension exceptionnelle) et hauts plafonds. Foyer au bois dans chaque unité. À VOIR ABSOLUMENT! www.realstar.ca Ouvert 7 jours/semaine sans rendez-vous APPELER : 514-932-6127

163 OFFRE À PARTAGER
OUTREMONT À PARTAGER
R. de c. de duplex - 2 600 p.c. À 2 pas du métro Outremont. 600\$ ti inclus. Non-Fumeur. 514 278-9942 5 14 608-7601
169 QUÉBEC À LOUER
PIED-À-TERRER - QUÉBEC
Maison 10 min Vieux-Québec (bus) Recherche pers. sérieuse. Non-fum. 418 626-0222
170 HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER
*** PARIS VII - XV ***
Superbe 2 1/2 (Champ-de-Mars) T1 rénové et équipé, très ensoleillé. Sur jardin Semmois 514 272-1803
À PARIS - Montmartre
Près des vignes, charmant apt. 3 pièces, tout équipé. 1 à 4 pers. Semmois. 450-877-327

322 APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS
RÉFRIGÉRATEUR «FRIGIDAIRE» 2005
Capacité (pi.cu.) 20.4. Type: compartiments superposés. Finition: Acier inoxydable Hauteur: 69 po. Profondeur avec porte: 31 po. Très propre. Valeur: 1.695\$. Prix demandé: 950\$
514-949-1466
401 POSTES CADRES ET PROFESSIONNELS
ATELIER D'ÉCRITURE À MTL
Avec l'auteure, Sylvie Massicotte www.sylviemassicotte.qc.ca Info / inscriptions : 450 247-0489
542 MASSOTHÉRAPIE
SERVICE PERSONNEL
MEILLEURS MASSAGES À LONGUEUIL. 450-321-0084
560 ENTRETIEN, RÉNOVATION
URGENCE RÉNOVATIONS
SERVICE PERSONNALISÉ
514 838-9190 ET 450 898-2730
401 POSTES CADRES ET PROFESSIONNELS

LA COMPAGNIE LARIVÉE CABOT CHAMPAGNE
La Compagnie Larivée Cabot Champagne, entreprise au Québec plan de l'industrie du disque et de spectacle au premier a un poste à combler :
Chef - Comptable
Sous l'autorité du directeur des opérations, vous superviserez une équipe de comptables et aurez la responsabilité d'établir les budgets, de procéder aux différentes demandes de financement, de préparer les états financiers, de fournir les différents rapports aux artistes, d'établir et d'assurer le suivi de normes et procédures internes.
Détenant un titre comptable et/ou possédant une expérience adéquate dans la gestion d'une compagnie culturelle, vous saurez vous intégrer à une équipe jeune, autonome et dynamique. Vous possédez une très bonne connaissance des normes comptables, vous êtes bilingue, vous êtes à l'aise avec tous les logiciels de bureautique et vous connaissez plusieurs logiciels de comptabilité. La connaissance pratique des différents programmes de la finance et de pratiques d'impôt est un atout majeur.
La rémunération sera en fonction de la scolarité et de l'expérience des candidats retenus. Les avantages sociaux sont très concurrentiels.
VIEUILLEZ FAIRE PARVENIR VOTRE CURRICULUM VITAE AVANT LE 5 DÉCEMBRE 2007 À 17 HEURES À :
La Compagnie Larivée Cabot Champagne, Service de recrutement, 100, rue Sherbrooke est, bureau 3400, Montréal (Québec) H2X 1C3
Télécopieur (514) 845-2532
Courriel : recrutement@latribu.ca

AVIS À TOUS NOS ANNONCIERS
Veuillez nous aviser votre adresse électronique de votre annonce. Il vous sera envoyé un e-mail de confirmation de votre annonce. Il est de votre responsabilité de nous aviser de tout changement d'adresse électronique. Merci de votre attention.

125 HORS FRONTIÈRES
À VENDRE. Condo à Hallandale, beach club, bord mer, 2 ch. 700 000 \$ 418-951-2223
132 CHALETS
BORD DE L'EAU
Lac Desmarais, St-Denis-de-Brompton, 75 min. Mt. 10 min. Orford. Paysagé, qual. galerie ouverte, 25 000 pi². Aires couvertes, 2 ch. fermées, foyer, planchers bois, et bois flottant. loti cathédrale, 239 000 \$. CLAUDE 456-8217 clauded@videotron.ca

PRÈS MÉTRO FRONTENAC
Fullum et Larivière
5 1/2 à louer pour le 1er décembre. Rez-de-chaussée d'un triplex, 750 \$/mois. Entièrement rénové.
Sheppard et Sherbrooke
4 1/2 à céder pour le 1er février. 3e étage d'un cinq étages. 800\$/mois. Entièrement rénové.
Les chiens ne sont pas permis pour les deux appart.
Pour plus d'information, contactez Danielle : 514 985-3346

MONTREAL-NORD - 4 1/2
2 ch., frais peint. Très tranquille, idéal pour semi-retraités. Janv. 475\$. 514 321-0500/514 917-9053
N.D.G. Haut duplex, gr. 5 1/2, 3 ch. fermées, 3 élect. balcon, terr. 890 \$ 514 485-6693 514 578-8460
OUTREMONT - 5611 Darlington
7 1/2 chauffé, équipé, peint. Gar. Métro UdeM. 1385\$ 514 737-6169
PETITE-PATRIE - Grand 7 1/2
Éclairé, propre, 3 c.c. fermées. 3e Pl. bois. idéal trav. autonome 10 min. métros Jean-Talon/Fabre. Libre. 880\$ 514 812-6608
PLATEAU - LOFT
Laurier - Papineau. Rdc. T1 réno. Pl. bois. 850\$/m avec électros ou 825\$/m pas électros. 1 mois gratuit! 514 879-1597

ROCKHILL (C.D.N.)
Superbe grand 3 1/2 ensoleillé. Très belle vue. Disposition intérieure très originale. Libre 1er jan. 960\$ chauffé 514 341-9793
St-Cath./Papineau, 6 1/2, 4 c.c. 7 1/2, 4 c.c., semi-meublés. CDN. 4 1/2, 2 c.c. 5 1/2, 3 c.c. 514 659-5199 514 659-9878
VIEUX-MONTRÉAL
Beau grand loft ouvert, ensoleillé, 1350 p.c., 8 fen., électros, foyer, a.c., bois, brique, bien situé. Libre. 1 595 \$ 514 265-3712
VILLERAY - 5 min. métro
5 1/2 et s.-s. rénové. 1275\$ 514 234-0827 (cell.)
WESTMOUNT, luxueux 6 1/2, 1600 \$/m, chauffé, eau chaude, foyer. 935-3183

175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER
BROMONT 5 min. montage
Ski-Raquette, 6-8 pers. saison 7500\$ N-Fum 514 528-8221
176 CHALETS À LOUER
Noël blanc à la campagne? MANSONVILLE
Chalet 4 saisons, 3 c.c., très éclairé, foyer, beau terrain, privé, vue splendide, la soirée paisible entre les montagnes de Jay Peak, Owl's Head et Sutton. Ski, ski de fond, raquette, Chevreuil, originaux et bois de chauffage inclus. Décembre à avri. 4500\$ 514 489-0102

Fig 16
Distro 495
Addition
Salade (2).....14,60\$
Vin (2).....11,60\$
Dessert.....4,75\$
Taxes.....4,03\$
Sous-total.....25,48\$
Pourboire.....
Total.....
Merci

134 FERMES, FERMETTES, TERRES
À ST-CALIXTE
MAGNIFIQUE FERMETTE
En construction. Architecture unique. Nouveau site dédié aux chevaux. Poss. multi-génération (3 1/2), grand terrain 188 000 p.c. Grand terrain 1600 p.c. Plafond cathédrale, 3 c.c. 2 s. de b. complètes (poss. 3). Garage attaché 20 x 26. 287 000 \$ taxes incl. Garantie des maisons neuves. 514 444-2456 450 836-0433 • 450 581-4747

LACHINE - 32e AVE
3 1/2 - 575\$ (Nvr) - 4 1/2 - 675\$
Chauffés. Eau ch. Renovés. Asc. Pr tout. Pas d'animaux. Stat. disp. 514 363-4779

161 SOUS-LOCATION
PLATEAU - De Lanaudière 5 1/2
Tout équipé et meublé. (lit, table, vaisselle, etc.)
Période de sous-loc. à discuter. 1 150 \$/m, élec. et chauff. n-inclus. 514 772-8046

170 CHALETS À LOUER
Noël blanc à la campagne? MANSONVILLE
Chalet 4 saisons, 3 c.c., très éclairé, foyer, beau terrain, privé, vue splendide, la soirée paisible entre les montagnes de Jay Peak, Owl's Head et Sutton. Ski, ski de fond, raquette, Chevreuil, originaux et bois de chauffage inclus. Décembre à avri. 4500\$ 514 489-0102

170 CHALETS À LOUER
Noël blanc à la campagne? MANSONVILLE
Chalet 4 saisons, 3 c.c., très éclairé, foyer, beau terrain, privé, vue splendide, la soirée paisible entre les montagnes de Jay Peak, Owl's Head et Sutton. Ski, ski de fond, raquette, Chevreuil, originaux et bois de chauffage inclus. Décembre à avri. 4500\$ 514 489-0102

ABC CANADA
La solution par les maths
Si ceci ressemble à un test de maths, visitez mathscourantes.ca ou appelez le 1 800 303-0004.
www.clubdejeuners.org 1 888 442-1217

ABC CANADA
La solution par les maths
Si ceci ressemble à un test de maths, visitez mathscourantes.ca ou appelez le 1 800 303-0004.

Donnez pour que nos petits déjeunent.
www.clubdejeuners.org 1 888 442-1217
CLUB DES PETITS DÉJEUNERS DU QUÉBEC

LE MONDE

À cinq jours des élections

Moscou justifie les arrestations d'opposants

SEBASTIAN SMITH

Moscou — Les autorités russes ont justifié hier les arrestations de manifestants d'opposition dont l'ancien champion d'échecs Garry Kasparov, les accusant d'être financés de l'étranger, alors que l'Occident a vivement critiqué les répressions policières du week-end.

«Je pense que nos forces de l'ordre ont agi très correctement. Les personnes qui voulaient provoquer les forces de l'ordre ont subi un échec», a estimé le premier ministre russe Viktor Zoubkov, cité par l'agence de presse Interfax, après des marches contre le président russe Vladimir Poutine qui se sont soldées par plus de 200 interpellations.

Le numéro deux du ministère russe de l'Intérieur, le général Alexandre Tchekaline, a pour sa part affirmé que les actions des policiers pendant ces manifestations avaient été «délicates, légitimes et bienveillantes».

M. Tchekaline a ensuite dénoncé le financement de l'opposition «depuis l'étranger» et l'a accusée de payer ses manifestants. Ces accusations sont régulièrement répétées par les médias pro-Kremlin dans le cadre d'une campagne visant à décrédibiliser les adversaires du pouvoir.

Le chef de la diplomatie russe Sergueï Lavrov a rejoint le chœur, démentant les accusations de Washington sur la répression des manifestations de l'opposition et qualifiant ces dernières de «provocation».

«Je n'ai pas vu dans cette situation quelque chose qui pourrait témoigner de l'abus de pouvoirs de la part de nos forces de l'ordre», a-t-il ajouté depuis les États-Unis où il assistait hier à la conférence d'Annapolis sur le Proche-Orient.

Des défenseurs russes des droits de la personne ont dénon-

cé hier «des violations» des droits des opposants interpellés, affirmant que les avocats n'avaient pas été autorisés à rencontrer leurs clients.

Plusieurs avocats «n'ont pas été autorisés à rejoindre les personnes interpellées dans les postes de police et les salles d'audience», ont écrit Lioudmila Alexeïeva, du groupe Helsinki, et Lev Ponomarev, du Mouvement pour les droits de l'Homme, dans un message adressé au président de la Chambre des avocats de Moscou, Guenri Reznik.

Le président américain George W. Bush s'est dit lundi «profondément inquiet de la détention de nombreux défenseurs des droits de l'homme et de dirigeants politiques qui participaient à des rassemblements pacifiques», en souhaitant leur libération rapide.

Garry Kasparov, chef du mouvement d'opposition L'Autre Russie, a été condamné à cinq jours de prison samedi soir pour manifestation illégale.

Il doit être libéré demain. Sept des quelque 200 manifestants interpellés à Moscou et Saint-Petersbourg ont été condamnés à des peines de prison de trois à cinq jours.

Critiqué par l'Occident pour la répression des marches d'opposition, le président Poutine a riposté lundi à Saint-Petersbourg en accusant Washington et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) de vouloir «délegitimer» les élections législatives russes du 2 décembre.

L'OSCE, la principale autorité de surveillance des élections en Europe, a annulé le 16 novembre la mission de 70 observateurs de son Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'Homme (BIDDH) pour les législatives russes, accusant Moscou d'un manque de coopération.

Agence France-Presse

KAZEMI

SUITE DE LA PAGE B 1

quelqu'un, ou peut-être s'agit-il d'une nouvelle tentative d'étouffer l'affaire», a-t-il poursuivi.

Même réaction de scepticisme à l'organisation Reporters sans frontières. «Nous attendons de voir ce qui va se passer», a dit la porte-parole de RSF-Canada, Emily Jacquard.

À la Chambre des Communes, Helena Guergis, secrétaire d'État aux Affaires étrangères et au Commerce international, a accueilli favorablement la décision de la Cour suprême iranienne. «Le Canada a longtemps réclamé la tenue d'une nouvelle enquête qui soit crédible sur la mort de Mme Kazemi. L'Iran a envers la

famille Kazemi l'obligation d'assurer que les auteurs de ce crime terrible soient traduits en justice et que les droits de la famille soient respectés», a-t-elle affirmé hier lors de la période de questions.

En 2005, le Canada avait pris un certain nombre de «mesures» à l'encontre de l'Iran, notamment en limitant les rencontres officielles, mais sans aller jusqu'à décréter des sanctions commerciales. Le Canada appuie la demande rapatriement du corps de Mme Kazemi faite par son fils afin de faire procéder à une nouvelle autopsie.

Le Devoir avec l'Agence France-Presse, la Presse canadienne et Associated Press

Le Rapport mondial sur le développement humain

Le Canada est épinglé par l'ONU pour sa performance en environnement

ALEC CASTONGUAY

Ottawa — Dans un geste d'éclat, l'Organisation des Nations unies (ONU) a épinglé le Canada hier pour sa piètre performance dans la lutte contre les changements climatiques.

Le Rapport mondial sur le développement humain rendu public hier par l'ONU s'attarde cette année sur le réchauffement de la planète, un phénomène qui pourrait miner le développement de plusieurs pays. Dans ce classement annuel des pays les plus développés du monde, le Canada passe cette année de la 6^e à la 4^e place, laissant les premières positions à l'Islande (1^{er}), à la Norvège (2^e) et à l'Australie (3^e). L'Irlande est 5^e, alors que les États-Unis sont 12^e.

Avec des classements aussi avantageux, l'ONU n'hésite pas à montrer du doigt le Canada, l'Australie et les États-Unis pour leur inaction en matière de changements climatiques. Le Canada, seul signataire du protocole de Kyoto dans ce trio, écope davantage. Un encadré complet sur la situation canadienne permet à tous les pays de constater l'écart entre les paroles du Canada et ses actions.

«Le Canada est depuis longtemps un chef de file mondial pour les problèmes environnementaux en rapport avec l'atmosphère. Le maintien de cette tradition requerra des décisions ardues», peut-on lire. «Le Canada est peu susceptible de remplir ses engagements du protocole de Kyoto», ajoute l'ONU, qui mentionne que les GES ont augmenté de 27 % depuis 1990, alors qu'ils doivent baisser de 6 %.

Un cas extrême

Dans un autre chapitre du rapport, l'ONU apostrophe les pays développés, dont le Canada, qui se vante de faire des efforts importants pour combattre les gaz à effet de serre (GES). «Les objectifs ne seront crédibles que s'ils sont soutenus par des politiques claires. L'his-



Stephen Morrison Reuters

Stephen Harper lors de la rencontre du Commonwealth.

toire dans ce domaine n'est pas encourageante. La plupart des pays développés sont en retard sur leurs objectifs selon le protocole de Kyoto. Le Canada est un cas extrême.»

L'ONU ajoute que les politiciens n'agissent pas conformément leurs discours. «Le changement climatique confronte l'humanité à la nécessité de changements

radicaux. [...] Même si les gouvernements recourent à l'artifice de la «crise mondiale de la sécurité» pour décrire la question du changement climatique, leurs actions — et leur absence d'action — concernant la réforme de la politique énergétique ne correspondent pas à leurs déclarations.»

L'organisme mondial soutient que les pays riches doivent en faire plus. «Les pays développés doivent prendre les devants. Ils portent la responsabilité historique du changement climatique. Ils ont les ressources financières et les capacités technologiques nécessaires pour une réduction profonde et immédiate des émissions», dit l'ONU, qui ajoute que ce principe «ne veut pas pour autant dire que les pays développés n'ont rien à faire».

Réactions

À Ottawa, le ministre de l'Environnement, John Baird, a dit comprendre la réaction de l'ONU, mais rejette la faute sur les libéraux. «Je sais bien que l'ONU n'est pas heureuse avec les actions du Canada, avec le gouvernement précédent, parce que les gaz à effet de serre ont augmenté, a-t-il dit. C'est essentiel de faire notre part. Mais c'est aussi important d'avoir de l'aide. On a besoin des États-Unis, de la Chine et de l'Inde si on veut avoir une vraie lutte contre le réchauffement climatique.»

De leur côté, les partis d'opposition aux Communes estiment que Stephen Harper est le grand responsable de ce rapport peu flatteur. «Le Canada doit être un leader, un meneur et actuellement, au contraire, on fait partie du problème, mais pas de la solution», a dit le chef libéral Stéphane Dion.

Le leader du NPD, Jack Layton, juge le rapport de l'ONU humiliant pour le Canada. «C'est la première fois que l'ONU choisit le Canada [comme exemple] pour dire aux pays de changer de direction.»

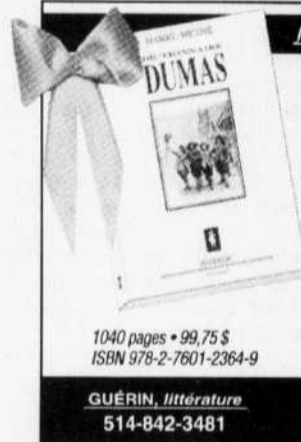
Le Devoir

EN BREF

Caracas rompt avec Bogotà

Caracas — Le Venezuela a rappelé hier son ambassadeur à Bogotà pour des consultations, après la décision du président colombien Alvaro Uribe de suspendre la médiation confiée au Vénézuélien Hugo Chavez dans la crise des otages détenus par les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), dont Ingrid Betancourt. «En rai-

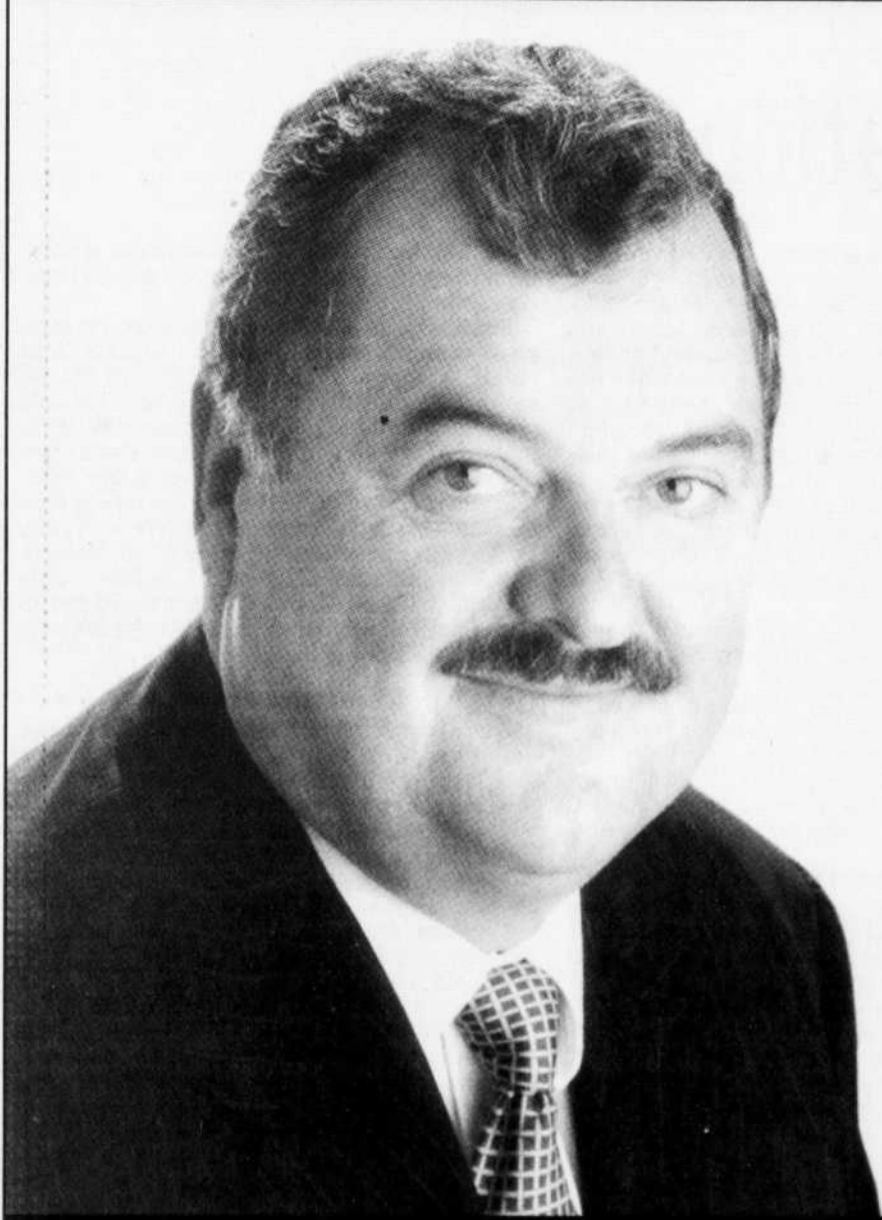
son des événements récents, et afin de procéder à un examen exhaustif des relations bilatérales, nous avons décidé de rappeler pour consultation notre ambassadeur à Bogotà, M. Pavel Rondon», a annoncé le ministre des Affaires étrangères dans un communiqué. Uribe a brutalement mis fin il y a une semaine à la médiation de Chavez auprès des FARC, l'accusant d'avoir outrepassé son mandat et d'avoir dévoilé publiquement des éléments de discussions privées. — Reuters



Livre-cadeau idéal

Réginald Hamel
Pierrette MéthéDictionnaire
DUMAS1040 pages • 99,75 \$
ISBN 978-2-7601-2364-9

La bible de tous les dumasiens du monde entier!

GUÉRIN, littérature
514-842-3481En vente dans toutes les librairies
Le prix est indiqué sous réserve de modifications.

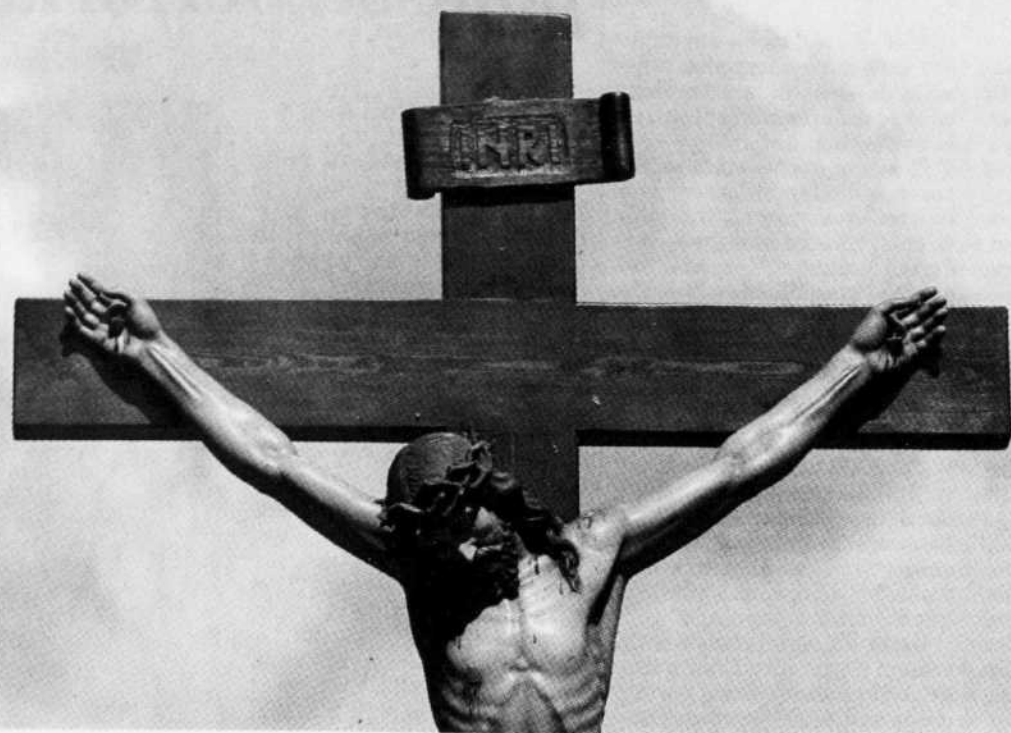
DANS LA TOURMENTE DES
PAPIERS COMMERCIAUX
ADOSSÉS À DES ACTIFS,
UN TÉMOIGNAGE ATTENDU :
CELUI D'HENRI-PAUL ROUSSEAU,
PRÉSIDENT DE LA CAISSE DE DÉPÔT.

EN DIRECT
AUJOURD'HUI, 14 H 30

ARGENT

Diffusion simultanée sur argent.canoe.com

AGORA



DÉCLARATIONS DU CARDINAL MARC OUELLET

L'Église catholique appelée à faire son

La moralité et la religion sont deux choses complètement

MARIE-MICHELLE
POISSON
Professeure de philosophie
au Collège Ahuntsic

Pourquoi le cardinal Marc Ouellet veut-il maintenir l'enseignement religieux à l'école? Parce qu'il a la conviction que tout autre enseignement moral (par exemple un enseignement de l'éthique ayant des fondements philosophiques, rationnels et humanistes) ne pourrait que mener notre belle jeunesse à la perte, à la dépravation, voire au suicide!

Tel est l'essentiel du message qu'il a récemment livré devant la commission Bouchard-Taylor. Or M^{re} Ouellet s'est à juste titre fait rappeler, par bon nombre d'intervenants sociaux, que l'Église n'a pas toujours été et n'est toujours pas un exemple à suivre tout au respect le plus élémentaire des droits de la personne et que certains crimes commis au nom des dogmes de la foi catholique sont tout simplement inexcusables.

Devant un tel paradoxe, com-

ment Marc Ouellet peut-il justifier le maintien de l'enseignement moral et catholique à l'école autrement qu'en essayant de composer de toute urgence, en ayant recours à bon nombre de sophismes et de contre-vérités, un visage respectueux de la personne à l'Église catholique romaine?

L'Église n'a-t-elle pas eu un comportement immoral envers les autochtones, les femmes, les homosexuels et les lesbiennes, les orphelins et les enfants nés hors mariage, les divorcés, les filles mères et les victimes de prêtres pédophiles? Dans son étrange lettre, M. Ouellet le reconnaît sans équivoque en demandant «pardon pour tout ce mal!». L'Église a-t-elle rectifié ses positions envers ces personnes? Non, et elle ne semble pas disposée à le faire. Par conséquent, l'Église catholique est bien mal placée pour donner des leçons de morale à qui que ce soit.

Religion n'égale pas morale

La preuve est donc faite que la religion n'est jamais une garantie de moralité. Et ce qui vient d'être

dit de la religion catholique pourrait être dit de toutes les religions. L'obéissance à certains préceptes religieux ou la perpétuation de traditions ancestrales ayant une dimension sacrée sont souvent en conflit avec les devoirs moraux les plus élémentaires.

La moralité et la religion sont deux choses complètement différentes et indépendantes. Si elles coïncident parfois, c'est tout simplement parce qu'il se trouve partout des personnes courageuses et intègres, croyantes ou agnostiques, qui placent le respect des droits de la personne avant toute chose et qui le prouvent au quotidien dans chacun de leurs actes. C'est cette morale humaniste universelle transcendant toutes les religions qu'on doit désormais enseigner à tous nos enfants sans exception dans les écoles primaires et secondaires du Québec.

Il est plus que temps d'opérer dans les esprits un divorce radical et salutaire entre l'éthique et la religion, tout comme il fut nécessaire de séparer une fois pour toutes la science et la religion. Pour y arriver, il faudra d'abord

cerner et démentir tous les préjugés extrêmement complaisants qui prêtent automatiquement une probité morale sans faille aux religieux. Il faudra de plus dénoncer toutes les médisances sans aucun fondement exprimées envers les agnostiques et les athées et ne plus tolérer dans les débats publics les sophismes et les contre-vérités dont les religieux de toutes confessions font désespérément usage en tentant de préserver une autorité morale anachronique.

Un ancien programme défaillant

L'ancien programme d'enseignement moral catholique comportait quantité de distorsions et d'omissions frisant la malhonnêteté intellectuelle. Dans ce programme, chaque thématique abordée devait être illustrée par de nombreuses références aux textes religieux. Par exemple, «les relations avec les autres» ou «le rapport à la consommation» pouvaient être illustrés par des récits tirés de l'Ancien et du Nouveau Testament, des récits de vie de catholiques d'hier et

d'aujourd'hui, quelques rites catholiques et quelques récits de la diversité religieuse.

Jamais, cependant, n'étaient proposées, en guise d'illustration, les contributions significatives et souvent même décisives de certains philosophes. Ainsi, on proposait l'exemple de «Martin Luther King, homme de foi et promoteur d'un changement de mentalité concernant les rapports entre les Blancs et les Noirs». Or il est de notoriété publique que l'engagement politique de Martin Luther King fut d'abord et avant tout inspiré par Henry D. Thoreau, philosophe américain, théoricien de la désobéissance civile et de la non-violence, concepts qui ont été déterminants dans le succès de la lutte anti-ségrégationniste aux États-Unis.

De même, le «rapport à la consommation» ne suscitait aucune mention des stoïciens, ces philosophes de l'Antiquité grecque, qui ont pourtant établi les bases philosophiques d'un mode de vie fondé sur la modération, notion qui fut par la suite intégrée aux doctrines chrétiennes et musulmanes.

Il va sans dire qu'il était totalement exclu de faire mention des cas où, au contraire, l'Église catholique se serait montrée raciste (par exemple, la controverse de Valladolid à l'origine de l'esclavage des Noirs dans les Amériques) ou aurait démontré un goût démesuré pour le faste et le luxe (par exemple, la visite guidée des palais de Rome, dont les richesses proviennent des fruits d'une forme ou d'une autre d'esclavage).

Une éthique autosuffisante

L'éthique est une discipline philosophique qui étudie et valide les principes à l'œuvre lorsque nous formulons des jugements moraux, principes rationnels capables d'orienter et de limiter les actions humaines. L'éthique, tout comme les sciences naturelles au XVIII^e siècle, a dû conquérir son indépendance par rapport à la religion. Désormais, l'éthique est autosuffisante et capable de proposer des principes universels opérationnels, par exemple les droits de la personne, à la base de nos institutions démocratiques modernes.

Les limites de la modernisation de l'Église

GÉRARD LÉVESQUE
Lévis

Nombre de réactions ont mis en doute la sincérité de la démarche du cardinal Marc Ouellet parce que leurs auteurs croyaient que, contrairement à ce qu'ils souhaiteraient, l'Église ne changerait pas ses positions sur certaines réalités, notamment l'avortement et l'homosexualité. Même des intervenants accueillant avec ouverture l'initiative du cardinal s'inquiétaient que l'Église ne puisse pas accomplir ce que le prélat leur semblait promettre. L'un d'eux écrivait ceci: «Comment l'Église fera-t-elle pour s'adapter rapidement aux valeurs et coutumes sociales actuelles afin d'offrir une moralité constamment à jour?» («Lettre à M^{re} Ouellet», *Le Devoir*, le 22 novembre 2007).

Continuité dans l'Église

S'il peut y avoir bien des changements au chapitre des rites, des symboles et des traditions des religions, il y a par contre des positions qui, dans le cadre de l'éthique religieuse catholique, sont plutôt immuables. C'est le cas du meurtre, du viol, du vol, de la violence conjugale, de la pédophilie, du faux témoignage, etc.

L'interdiction de ces faits et gestes, quelle que soit la forme qu'ils puissent prendre, tient au fait que de tels comportements vont à l'encontre des valeurs liées aux idéaux de vie que propose la religion catholique: le respect de la vie, la dignité de la personne, le partage des richesses, etc. Ces idéaux sont perçus comme devant se vivre en tout lieu et à toute époque, même s'ils ne l'ont pas toujours été de par le passé et même s'ils devaient ne pas l'être toujours et partout à l'avenir. Il s'ensuit que cette éthique religieuse peut entrer en conflit avec les mœurs changeantes des sociétés, et encore davantage lorsqu'il s'agit d'une société pluraliste comme l'est devenue la société québécoise.

De là la séparation plus ou moins marquée entre l'Église et l'État. Bien que ne devant pas être indiffé-

rent au développement moral et spirituel des personnes, le législateur a comme rôle premier d'assurer le bon ordre entre les citoyens au sein d'une société située dans le temps et dans l'espace. Pour cela, l'État doit ajuster ses lois aux mœurs actuelles et changeantes des membres de cette société particulière. On raconte que Pierre Elliott Trudeau, à l'occasion de la présentation de son fameux bill omnibus en 1967, reconnaissait que même si l'État canadien décriminalisait l'avortement, cela ne changerait rien à la nature du geste, qui demeurerait moralement une attaque et un crime contre la vie.

Fortement attachée au respect de la vie, même celle des êtres les plus faibles et les plus vulnérables, l'Église catholique partage cette vision de la nature intrinsèque de l'avortement, indépendamment des circonstances de son exécution, assumé ou non financièrement par l'État. Il ne faut donc pas espérer que M^{re} Ouellet se sente autorisé à renier cet idéal du respect intégral de la vie qui va jusqu'à l'interdiction de l'avortement. Et ce, même si le nombre d'avortements continuait d'aller croissant au Québec.

Il y a des positions qui, dans le cadre de l'éthique religieuse catholique, sont plutôt immuables

Il en est de même de l'homosexualité. Le même bill omnibus avait également pour effet d'éviter qu'à l'avenir l'État s'imisce, disait-on alors, dans la chambre à coucher. Avec pour conséquence que certains comportements sexuels ne seraient plus interdits et punis par l'État et ses lois en matière de criminalité. Mais cela ne signifie pas que le législateur pensait que toutes les activités sexuelles entre adultes consentants sont humainement et moralement saines et peuvent toutes correspondre à l'idéal de vie approprié aux citoyens canadiens.

Avortement et homosexualité

Depuis est apparue la nécessité de légiférer sur les unions entre personnes de même sexe. L'Église elle-même n'a pas pu faire fi de cette réalité. Mais l'Église continue de reconnaître les nettes diffé-

rences d'ordre humain et spirituel entre ces unions et celles entre personnes de sexe différent.

Attachée aux trois idéaux de vie de l'union matrimoniale entre l'homme et la femme, dont la procréation et la perpétuation de l'espèce humaine, l'Église a la conviction qu'elle trahirait une juste vision des choses si elle mettait ces différentes unions sur un pied d'égalité. Là aussi, il ne faut donc pas s'attendre à ce que cette perspective de l'éthique religieuse change en raison du fait que l'État, par l'entremise de la Cour suprême du Canada, a rejeté le fait que nos lois reconnaissent ces différences en refusant de faire un bon usage de statuts et de vocables différents comme l'union civile et le mariage, comme le Québec avait cru bon de le faire.

Ces deux questions — l'avortement et l'homosexualité — sont intimement liées à un des idéaux de l'éthique religieuse catholique qu'est la protection et la perpétuation de la vie. Ces exemples montrent que l'Église ne peut pas ajuster son éthique et ses préceptes en fonction des orientations des États et de l'évolution des mœurs des sociétés. C'est pourquoi son message peut être universel. Quelle que soit l'époque, il ne saurait vouloir être à la mode du temps.

Vent de changement souhaitable

Alors, que peut changer l'Église à la suite des initiatives du cardinal Ouellet? Probablement assez peu de chose quant au fond de ses idéaux de vie. Mais à un autre point de vue, tout peut changer s'il est vrai, comme on le dit, que tout est dans la manière. À vrai dire, ce n'est pas tant ces idéaux qui sont généralement objets de rejet. Sinon, il serait incompréhensible que, lors du dernier recensement, 83,2 % de la population du Québec se soit identifiée comme catholique et que 80,1% des parents aient choisi, en 2003-04, l'enseignement religieux catholique au primaire.

Le rejet porte davantage sur la manière avec laquelle l'Église a proposé ses valeurs de vie ou, devrait-on dire, a cherché à les imposer. C'est aussi sa manière de réagir face aux écarts entre la conduite des croyants et les règles qui découlent des idéaux recherchés. Les Québécois ont eu l'âme blessée par la

culpabilité. À un point tel que ce sentiment, si noble quand il est une juste repentance, est devenu honni chez nous.

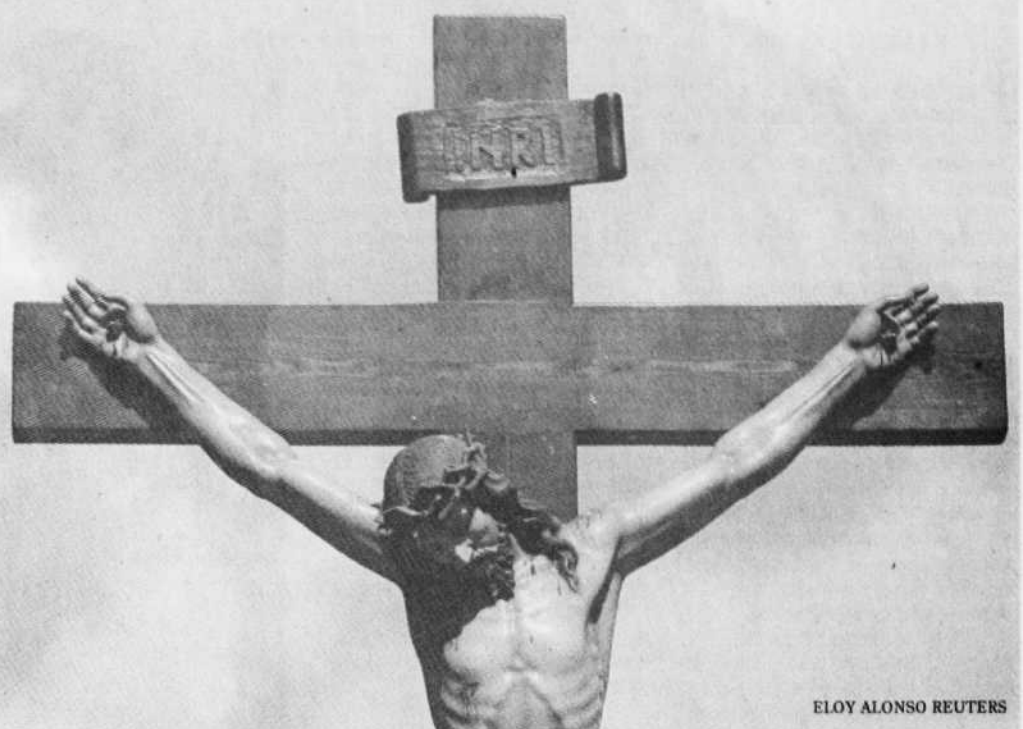
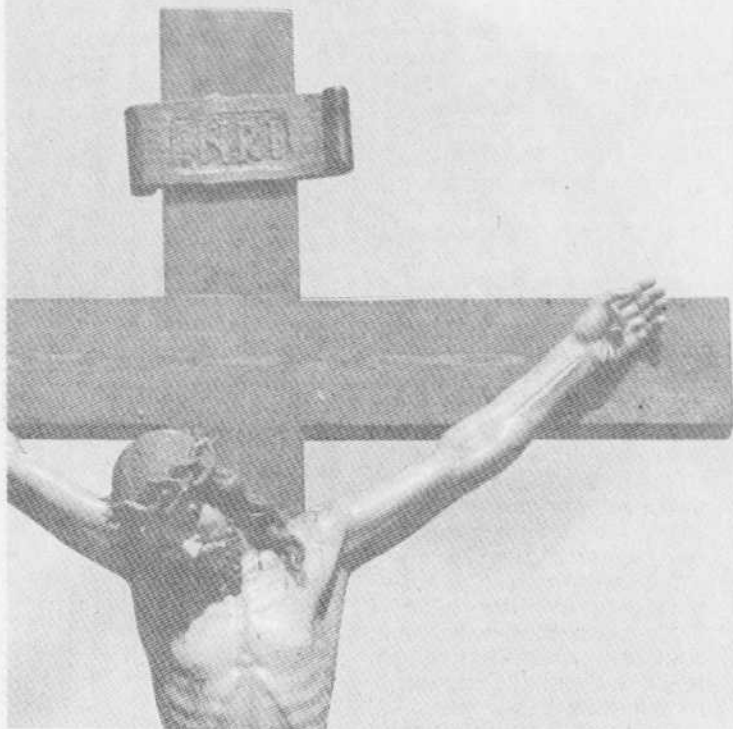
En conséquence, l'Église a au moins deux changements majeurs à réaliser. Elle imitera en cela le Christ qu'elle doit annoncer. D'abord au chapitre de l'accueil pastoral. L'Église devra mettre en pratique l'attitude que Jésus incarnait si bien en disant que celui qui n'a pas péché lance la première pierre. Cela sera à l'Église d'autant moins ardu qu'elle a dû reconnaître ses erreurs, dont l'existence de la pédophilie en son sein. Comme le faisait jadis remarquer un père de l'Église, les fautes d'ordre sexuel ont pour effet, en raison de leur déficience manifeste, de rendre humbles et compatissants à l'égard d'autrui. C'est là un antidote efficace contre l'orgueil, qui est la cause de la sévérité et de la culpabilisation excessive.

Nécessaire dialogue

Sur le plan doctrinal, l'Église doit rendre compte des idéaux qu'elle veut voir partager par ses fidèles dont le degré d'instruction et le désir d'autonomie n'ont fait que croître. Elle ne doit pas craindre de diluer son message en faisant à un discours théologique indigeste, à l'instar du Christ qui n'a pas hésité à faire abondamment usage de la parabole.

Ce nécessaire dialogue ne sera guère facile sur des questions aussi épineuses que le sacerdoce réservé aux hommes, lequel ne paraît pas avoir le même caractère de nature et de nécessité que le précepte de l'amour du prochain. D'autant plus que la pression sociale est forte, comme le constatait Christian Rioux: «Certains Québécois ont beau feindre l'indifférence à l'égard de l'Église, ils sont les premiers à revendiquer comme un droit syndical l'ordination des femmes.» («Des catholiques qui s'ignorent», *Le Devoir*, le 23 novembre 2007). Même parmi les plus fidèles à l'Église, il y a un fort courant en faveur de l'inscription du sacerdoce dans la modernité par l'ordination de la femme. Pourra-t-il y avoir des raisons convaincantes en faveur du fait qu'il se perpétue plutôt dans la continuité?

AGORA



ELOY ALONSO REUTERS

examen de conscience

différentes et indépendantes

Les efforts rationnels de penseurs tels Rousseau, Kant, Tocqueville ou Thoreau, entre autres, ont contribué à établir un corpus de connaissances qui peuvent et doivent s'enseigner dans nos écoles afin que les jeunes soient instruits de leurs droits et devoirs de citoyens. Et c'est pour cette raison que l'UNESCO a fait de l'enseignement de la philosophie une priorité pour tous les niveaux de scolarité. On trouve dans la Déclaration de Paris une justification fort pertinente de l'enseignement de cette discipline: «[...] L'éducation philosophique, en formant des esprits libres et réfléchis, capables de résister aux diverses formes de propagande, de fanatisme, d'exclusion et d'intolérance, contribue à la paix et prépare chacun à prendre ses responsabilités face aux grandes interrogations contemporaines, notamment dans le domaine de l'éthique.»

L'éthique noyée dans la culture religieuse

Malheureusement, aucun programme d'enseignement moral produit à ce jour par le ministère

de l'Éducation du Québec ne comporte de contenu significatif et pertinent en philosophie éthique. Le nouveau programme d'éthique et culture religieuse dont l'implantation est prévue pour décembre 2008 ne fait pas exception.

Les contenus d'éthique philosophique, évoqués succinctement, sont noyés dans les contenus de culture religieuse. L'enseignant doit présenter le contenu d'éthique humaniste, qui constitue pourtant l'essentiel des principes civiques qui guident nos sociétés modernes, au même titre que les contenus normatifs religieux sans jamais accorder de préséance systématique et explicite à l'éthique philosophique lorsque les droits de la personne et les pratiques religieuses ne sont pas en adéquation.

Il semble que le programme soit conçu de telle manière que toutes les divergences normatives soient traitées comme des «diversités culturelles» qui doivent faire l'objet d'une tolérance mutuelle mise en pratique par l'exercice de l'écoute et du dialogue. Encore une fois, on nage en plein relativisme, relativisme propre à conforter

les préjugés moraux des religieux, relativisme doucereux dont on a peut-être espéré, à tort, qu'il puisse nous préserver des susceptibilités politiques de certains groupes d'intérêt qui ont été et se montrent encore très agressifs dans le dossier de l'enseignement moral religieux à l'école.

Culture religieuse trompeuse

Il est clair que les parents catholiques ne se contenteront pas de ce qui se présente à leurs yeux comme un subterfuge consistant à maintenir un certain contenu religieux à l'école en le nommant et en le définissant autrement. Le vocable «culture religieuse» est trompeur à bien d'autres égards. Il a entre autres pour effet de surdéterminer le facteur religieux parmi l'ensemble des facteurs significatifs qui permettent de comprendre le Québec réel d'aujourd'hui; la religion, quoi qu'on en dise, joue un rôle mineur comme marqueur identitaire et n'est certainement pas le guide ultime des comportements des Québécois qui, en cas de litige, préfèrent certainement se référer à la Charte

des droits et libertés de la personne plutôt qu'à Dieu.

Le débat dans lequel veut nous entraîner le cardinal Marc Ouellet est extrêmement gênant et embarrassant en ce qu'il perpétue un discours qui confond naïvement éthique et religion et conforte l'arrogance des croyants en matière de moralité. La seule façon de couper court à ce débat stérile qui ne fait qu'entretenir de vains espoirs chez les militants religieux est de retirer sans plus attendre les contenus de «culture religieuse» des nouveaux programmes tout en étoffant et en rendant plus cohérents les contenus d'éthique philosophique et les compétences liées à la «pratique du dialogue dans la perspective du vivre-ensemble».

Il serait extrêmement fâcheux que, devant l'obstruction systématique et concertée d'un groupe de militants acharnés opposés à une partie seulement des contenus du nouveau programme d'éthique et culture religieuse, nous devions renoncer à l'ensemble des contenus d'un programme novateur et sans aucun doute valable pour tous.

Lettre au cardinal Ouellet

Un véritable suicide institutionnel

JEAN-PAUL LEFEBVRE
Journaliste indépendant et essayiste

Lors de votre récente comparution devant la commission Bouchard-Taylor, vous avez déclaré: «Le renouveau du catholicisme et des valeurs des Québécois, qui ont fait notre identité, serait une grande partie de la solution aux tensions qui existent. Il y a des groupes qui sont plus identifiés que nous au plan religieux, et nous nous demandons qui nous sommes.»

Permettez-moi de ne pas vous suivre dans votre argumentaire. Le plus gros problème de l'Église catholique au Québec n'est pas relié aux relations interreligieuses, il est beaucoup plus grave. Le magistère de l'Église catholique a perdu contact avec ce que nous appelons le peuple de Dieu.

Le Vatican contrôle tout, décide tout. Les évêques ne peuvent plus dire ce qu'ils pensent. Ils ne peuvent même pas réagir ouvertement au «message» très clair reçu de la Conférence religieuse du Canada. Je ne dis pas qu'il n'y a pas de problème, mais je suis étonné que vous ayez profité de cette tribune pour cacher la vraie cause du drame religieux chez les catholiques au Québec. Il s'agit à mon avis d'un véritable suicide institutionnel. Et la responsabilité doit être mise sur les épaules... du magistère de l'Église, ce qui comprend les évêques et le pape. Mais parlons d'abord de vous-

même puisque vous êtes le «patriarcat» de l'Église canadienne.

Femmes et Église

Le 26 janvier 2003, vous déclariez dans une entrevue au journal *Le Soleil*: «Les femmes n'ont pas de droit inhérent à devenir prêtre parce que ce droit n'existe pas plus pour les hommes que pour elles. Je n'ai pas le droit d'être évêque, je suis appelé par Dieu, à travers l'Église.»

Beaucoup de femmes, mariées ou non, qui ont consacré leur vie à l'enseignement de la théologie ou au service de l'Église d'une autre façon, seraient satisfaites d'un tel traitement. Beaucoup d'hommes mariés aussi. Qui peut dire ce que Dieu en pense? Il est difficile d'imaginer que l'objection viendrait de Lui. Ceux qui pensent le contraire ont le fardeau de la preuve.

Ne croyez-vous pas qu'il eût été plus approprié de dire que vous avez choisi de servir l'Église catholique et que le magistère de notre Église vous a appelé à devenir prêtre, puis évêque et... cardinal?

J'ai suivi avec un grand intérêt votre arrivée, très médiatisée, à Québec. Vous avez constaté que de nombreux fidèles s'étaient éloignés de l'Église. Lorsque vous avez entrepris de visiter les paroisses de votre immense diocèse, vous avez certainement entendu souvent une des principales raisons de cet éloignement: la discrimination envers les femmes et le refus d'adapter le code moral im-

posé historiquement par l'Église en matière de sexualité.

Vous trouverez la preuve de cette hypothèse dans les nombreux sondages démontrant que la majorité des Québécois croient encore en Dieu et au Christ. C'est le discours de l'Église, inadapté à la société moderne, qui les a chassés des églises. Ils y reviendraient si ce discours devenait ce qu'il eût été si le pontificat de Jean XXIII avait duré cinq ans de plus! Deux grands sujets sont en cause: la discrimination envers les femmes (la totalité des femmes) et envers les hommes... mariés.

Il faut d'abord choisir entre deux approches: maintenir la règle imposée à «nos aïeux», laquelle règle a permis de multiplier les familles de 10, 12 ou 15 enfants: «Tout acte matrimonial doit être ouvert à la transmission de la vie.» Les confesseurs y ajoutaient un complément: «La femme qui refuse une relation avec son mari se rend coupable de l'adultère qu'il pourrait commettre.»

Responsabilité de l'Église

Les deux comités d'étude qui ont été nommés, le premier par le pape Jean XXIII (élargi après sa mort par son successeur) et le deuxième par le pape Paul VI, sont arrivés à la même conclusion: «Pour les couples mariés, les relations fertiles et les relations infertiles forment un tout.» Comme vous le savez sans doute, le cardinal Karol Wojtyła a fait de fortes pressions auprès de Paul VI pour que la position traditionnelle

de l'Église ne soit pas modifiée. La vie de l'Église, comme toute vie sur Terre, est soumise à des conjonctures, parfois heureuses, parfois malheureuses, qui reposent sur la liberté que le Créateur a voulu accorder à ses créatures.

Vous me pardonneriez de croire que nous assistons actuellement à un des plus grands suicides institutionnels de l'histoire moderne: celui de l'Église catholique, en terre de liberté! Comme je suis arrière-grand-père — père de cinq enfants, de dix petits-enfants et de deux arrière-petits-enfants —, j'ai un profond intérêt dans l'avenir de la foi chrétienne.

Je me permettrai de dire que ceux qui porteront la responsabilité, aux yeux de l'histoire, ne sont pas les millions de croyants qui auront abandonné l'Église, ce sont ceux qui les auront fait fuir des églises, faute d'avoir compris que la pastorale et la culture religieuse doivent évoluer en symbiose avec l'évolution de l'humanité. Le pape Jean XXIII avait tout compris. Malheureusement, il est mort avant d'avoir atteint l'objectif qu'il s'était fixé.

Il y a une phrase prononcée en 1966 par un cardinal que vous connaissez bien, un certain Joseph Ratzinger, qui a changé de nom depuis. Cette phrase fait partie de mes «méditations» quotidiennes. Elle se lit comme suit: «La conscience est le tribunal suprême et ultime de la personne humaine, même au-dessus de l'Église officielle; et c'est à elle que nous devons obéir.»



ALESSANDRO BIANCHI REUTERS

La repentance pour cause de frilosité

JACQUES RIVET
Professeur au département d'information et de communication de l'Université Laval

L'archevêque catholique de Québec, Marc Ouellet, vient de se représenter habilement sur la scène publique comme le porte-étendard de l'autorité épiscopale repentie en raison des excès de toute nature de l'Église québécoise dans le passé. Il insiste pour souligner qu'il s'agit d'une main tendue aux Québécois et d'un premier pas vers une réconciliation avec les valeurs catholiques. Mais il garde un silence intrigant sur le fait de savoir s'il s'agit des valeurs du passé, du présent ou de l'avenir.

Dans son acte de contrition, il reconnaît sans ambages que «des mères de famille ont été rabrouées par des curés sans égard pour les obligations familiales qu'elles avaient déjà assumées», sans cependant rappeler que lesdits curés étaient la voix de leur évêque, laquelle était le prolongement de la voix papale.

Quand des journalistes lui ont demandé s'il entrevoit de futures réformes au sein de l'Église du Québec à la lumière de sa lucidité critique à propos de ce passé contestable, il a rétorqué qu'il s'en était tenu «à un premier pas» en vue d'éliminer le «blocage» découlant du contentieux que les gens du Québec entretiennent envers la religion catholique. Il se propose d'aborder la question à une prochaine étape après avoir affronté les défis auxquels son projet de réconciliation fait face à l'heure actuelle.

Familles nombreuses demandées

Pourtant, il est une manière bien simple d'anticiper sur cette deuxième étape à partir de sa lettre publiée par tous les quotidiens québécois le 21 novembre dernier. Il suffit de porter attention aux maux actuels que l'éminentissime religieux déplore dans sa missive *urbi et orbi* québécoise. Parmi eux, il y a cette «frilosité devant la procréation».

Tiens, tiens... Que son dogmatique prédécesseur, le cardinal Jean-Marie Rodrigue Villeneuve (1931-47), se reconnaît dans ce propos nataliste! En fait, le cardinal Marc Ouellet vient d'annoncer que l'avenir du peuple québécois est du côté des familles nombreuses. La nouvelle a étrangement échappé aux journalistes, sans doute à la grande satisfaction de ses relationnistes, qui lui ont conseillé d'at-

tendre d'expliquer, au moment du Congrès eucharistique international de Québec en 2008, le véritable sens de la repentance à laquelle il convie substantiellement les mères et les futures mères québécoises: «Ne refusez plus la famille et faites des enfants comme vos arrière-grands-mères.»

Sa lettre, comment la qualifier? Est-elle pastorale ou est-elle civique? En raison de son statut officiel, elle est évidemment épiscopale. Mais paradoxalement, du fait de sa grande transparence, elle est essentiellement politique pour la suite des choses: celles-ci ne changeront pas. Elles vont même régresser.

Habile entrée en matière

Maniant avec dextérité le sophisme à la manière d'un jésuite défroncé, Marc Ouellet est entré dans le débat public à la faveur d'un concept que l'actualité lui a fourni sur un plateau d'argent en tant qu'instrument de son combat réactionnaire: les accommodements raisonnables. Il faut discriminer en fonction de la religion catholique et protestante quant à l'enseignement de la religion à l'école.

La majorité québécoise, présumée catholique ou protestante, a aussi un droit à des accommodements raisonnables. Sa dernière trouvaille en la matière n'est pas des moindres: «Le cours d'État d'éthique et de culture religieuse.» Nouveau sophisme, car il y a eu, encore récemment, un véritable «cours d'État» de religion et de morale dans les écoles du Québec puisqu'il était protégé par la clause constitutionnelle «nonobstant».

Au moment de Vatican II, le jeune séminariste Marc Ouellet a souvent fait l'objet d'une démarche de confrères du Grand Séminaire de Montréal consistant à tenter de calmer ses ardeurs progressistes. La carrière vaticane qui fut la sienne plus tard, après avoir reçu l'ordination sacerdotale, explique grandement le personnage d'aujourd'hui.

Marc Ouellet n'a rien d'un curé de village. C'est un diplomate de carrière. Il a reçu un mandat de Rome: il faut que le Québec catholique fasse marche arrière, à commencer par éliminer sa «frilosité devant la procréation, devant la vie». Heureusement, l'histoire récente du Québec a montré que le cléricalisme de jadis a un rempart qui l'empêche, aujourd'hui comme à l'avenir, de se réactualiser: le féminisme. Et les féministes québécoises, y compris de l'intérieur de l'Église catholique, attendent heureusement Marc Ouellet au détour.

LES SPORTS

FOOTBALL

Jim Popp quitte ses fonctions d'entraîneur mais demeure directeur général des Alouettes

BILL BEACON

Jim Popp agira uniquement comme directeur général des Alouettes de Montréal la saison prochaine et confiera le poste d'entraîneur-chef à un autre.

Le président Larry Smith espère dévoiler l'identité du nouvel entraîneur-chef dans un avenir prochain.

Entre-temps, Popp n'a même pas daigné assister à la conférence de presse annonçant la nouvelle structure de direction.

«Nous avons décidé de revenir à la structure avec laquelle nous avons connu tant de succès dans le passé, soit une personne au poste de président, un directeur général et un entraîneur-chef», a déclaré Smith.

«Nous sommes persuadés que Jim peut contribuer aux succès de l'organisation en concentrant ses efforts en tant que directeur général.»

Smith a défendu l'absence de Popp: «C'est un type fier, émotif et doté d'un tempérament fougueux, alors vous pouvez comprendre pourquoi il n'est pas ici, a dit son président. Donnons-lui un répit, spécialement de votre part à vous les médias, après ce que vous avez dit à son sujet depuis trois mois.»

La décision, qui est venue sans surprise pour ceux qui suivent l'équipe, a été prise à la suite

d'une rencontre la veille entre Popp, Smith et le propriétaire Robert Wetenhall.

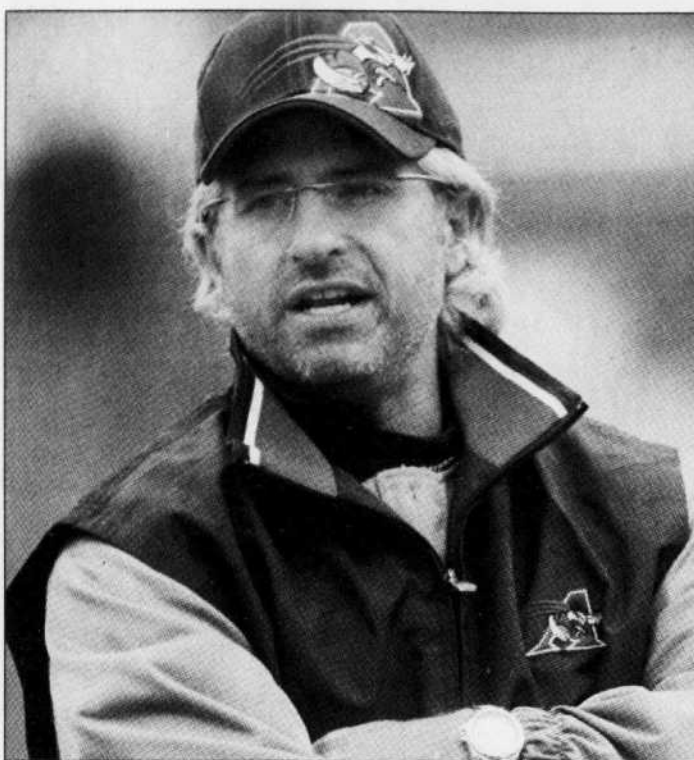
Le contrat de Popp comme entraîneur vient à échéance à la fin de la saison prochaine et celui de directeur général court jusqu'en 2010. Il occupe ce dernier poste depuis l'époque des Stallions de Baltimore.

En 2007, à sa première année complète comme entraîneur-chef, Popp a guidé son équipe à une fiche de huit victoires et dix défaites, ce qui lui a valu d'être critiqué non seulement par les médias, mais aussi par des joueurs, qui n'aimaient pas spécialement ses propos souvent tranchants. Les Alouettes ont subi l'élimination en demi-finale de l'Est contre les Blue Bombers de Winnipeg.

Smith n'a pas voulu dire ce que Wetenhall et lui reprochaient à Popp l'entraîneur, se limitant à faire savoir qu'il voulait revenir à une formule si fructueuse par le passé.

Boulay d'accord

«Je crois que l'organisation a pris la bonne décision, a commenté le maraudeur Étienne Boulay. Il a été un directeur général remarquable. Quant à son travail comme entraîneur, je pense que notre fiche démontre qu'il nous faut peut-être quelqu'un d'autre à ce poste.»



SHAUN BEST REUTERS

Jim Popp n'a même pas assisté à la conférence de presse d'hier annonçant la nouvelle structure de direction des Alouettes.

Le joueur québécois a ajouté que le prochain entraîneur devra être «quelqu'un qui prend ses décisions sur le terrain comme un leader, et

quelqu'un capable de créer un fort esprit d'équipe», des éléments qui ont manqué cette saison «à l'occasion», a avoué franchement Boulay.

Des candidats

Smith a fait savoir que la liste de candidats pour remplacer Popp pourrait approcher la douzaine et que la présence sera donnée à ceux qui ont une expérience d'entraîneur-chef, bien que des coordonnateurs offensifs et défensifs seraient considérés, y compris Marcel Bellefeuille et Chris Jones, des Alouettes. L'entraîneur des unités spéciales Noel Thorpe sera aussi évalué.

Smith n'a pas donné d'autres noms mais on peut penser à Jacques Chapdelaine et Tom Higgins, tous deux récemment congédiés.

Il y a aussi Charlie Taaffe, l'entraîneur des Alouettes en 1999 et 2000, présentement sous contrat à Hamilton, mais avec une équipe qui se cherche un nouveau directeur général.

Boulay, un Montréalais, a dit espérer que les Québécois Chapdelaine, Jacques Dussault, un ancien adjoint chez les Alouettes, et Glen Constantin, du Rouge et Or de l'université Laval, auront leur chance.

La Presse canadienne

HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

Section Nord-Est				
	G	P	DPFBP	BC Pts
Ottawa	16	5	1	71 53 33
Montréal	12	8	3	69 62 27
Boston	12	8	2	58 54 26
Buffalo	11	10	1	64 59 23
Toronto	8	11	5	70 86 21

Section Atlantique				
	G	P	DPFBP	BC Pts
Philadelphie	13	8	2	73 66 28
N.Y. Rangers	13	9	2	53 47 28
N.Y. Islanders	12	8	1	51 55 25
New Jersey	11	10	2	56 59 24
Pittsburgh	10	11	2	68 69 22

Section Sud-Est				
	G	P	DPFBP	BC Pts
Caroline	13	8	3	80 72 29
Floride	11	12	1	63 69 23
Atlanta	11	12	0	61 78 22
Tampa Bay	10	11	2	74 70 22
Washington	8	15	1	57 72 17

ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale				
	G	P	DPFBP	BC Pts
Detroit	15	6	2	76 56 32
St. Louis	13	8	0	53 46 26
Chicago	12	9	2	66 67 26
Columbus	11	9	4	63 60 26
Nashville	11	9	2	62 63 24

Section Nord-Ouest				
	G	P	DPFBP	BC Pts
Vancouver	12	9	2	62 60 26
Minnesota	12	9	2	61 61 26
Colorado	12	9	1	63 66 25
Calgary	10	11	3	66 71 23
Edmonton	10	13	1	57 74 21

Section Pacifique				
	G	P	DPFBP	BC Pts
Dallas	13	7	4	72 61 30
Anaheim	11	9	4	61 66 26
San Jose	11	8	3	58 49 25
Phoenix	11	10	0	55 62 22
Los Angeles	9	13	1	63 74 19

Hier

Calgary à Detroit, 19h
Montréal à Toronto, 19h30
Anaheim à Vancouver, 22h

Aujourd'hui

St. Louis à Buffalo, 19h
Dallas à New Jersey, 19h
Ottawa à N.Y. Islanders, 19h
Floride à Washington, 19h
Philadelphie en Caroline, 19h
Phoenix au Minnesota, 20h
Tampa Bay à Chicago, 20h30
Edmonton au Colorado, 21h
Los Angeles à San Jose, 22h30

EN BREF

Deutsche Telekom cesse de parrainer le cyclisme

Francfort, Allemagne — Le géant allemand des télécommunications Deutsche Telekom a annoncé hier avoir mis fin, avec effet immédiat, à ses activités de parrainage du cyclisme professionnel, après une série d'affaires de dopage. Deutsche Telekom, commanditaire depuis 1991, explique dans un communiqué avoir pris la décision de cesser d'exposer l'entreprise au «dopage dans le sport et dans le cyclisme spécifiquement». La firme avait annoncé le 9 août dernier sa volonté de poursuivre le partenariat avec son équipe cycliste T-Mobile jusqu'en 2010, en dépit des affaires de dopage qui ont émaillé le Tour de France. D'anciens coureurs de l'équipe Telekom (la précédente appellation de T-Mobile), dont le vainqueur du Tour de France 1996 Bjarne Riis, ont avoué s'être dopés. — AP

Bob Gainey s'indigne des conclusions de l'enquête sur la mort de sa fille

Bob Gainey rompt son silence, près d'un an après la disparition en mer de sa fille Laura, et raconte comment sa peine s'est transformée en colère quand une enquête a conclu qu'elle avait simplement été une «victime malchanceuse» lorsqu'une vague l'a balayée du pont du grand voilier Picton Castle.

Le directeur général du Canadien de Montréal affirme ne pouvoir accepter la version voulant qu'on n'ait pas pu faire grand-chose pour empêcher la disparition de sa fille pendant une tempête dans l'Atlantique Nord. «Ce qui s'est produit à la fin, c'est laid, ça sent mauvais, ce n'est pas correct, c'est malhonnête», a déclaré M. Gainey relativement au travail mené par une commission d'enquête mandatée par les autorités des îles Cook, où le navire est enregistré.

L'indignation de M. Gainey est alimentée par les conclusions diamétralement opposées auxquelles viennent cette commission d'enquête et l'enquête menée par un officier à la retraite de la marine américaine, Andy Scheer.

M. Gainey dit avoir été stupéfait

de constater que tous les problèmes de sécurité identifiés par M. Scheer, qui avait à l'origine été embauché par les îles Cook, ont été rejetés par la seconde commission d'enquête, notamment le fait que Laura Gainey n'avait pratiquement pas dormi depuis 20 heures avant sa disparition. Les deux documents, obtenus par la famille Gainey, n'avaient pas été rendus publics jusqu'ici.

Dans son rapport accablant, M. Scheer écrit aussi que les marins à bord du Picton Castle n'avaient pas été formés pour réagir aux urgences de type «un homme à la mer», que le navire manquait possiblement de personnel et que les marins professionnels à bord étaient épuisés avant et pendant la tempête fatidique.

M. Scheer, un consultant en sécurité maritime qui habite la Floride, avait été embauché par les îles Cook pour enquêter sur la tragédie, mais cinq mois après le dépot de son rapport, une nouvelle commission d'enquête a pris une direction complètement différente.

La Presse canadienne

Les propriétaires de la LNH auront un ordre du jour fort chargé

PIERRE LEBRUN

Les propriétaires de la LNH ont un ordre du jour chargé pour leur rencontre de cette semaine dans le cadre pittoresque de Pebble Beach, en Californie, mais ils trouveront sans aucun doute le temps de jouer au golf.

La rencontre annuelle des gouverneurs, la plus importante de l'année, se déroulera demain et vendredi, et devrait finalement aboutir à l'adoption d'un nouveau format de calendrier dans la LNH. Cela signifie que chaque équipe du circuit s'affrontera à partir de la saison prochaine.

«Il y a un large consensus pour un changement», a affirmé le président et chef de la direction des Oilers d'Edmonton, Patrick LaForge.

Voici les autres sujets qui sont à l'ordre du jour cette semaine:

- Un vote sur la vente des Predators à un groupe d'hommes d'affaires locaux à Nashville.
- Une discussion approfondie sur la qualité du produit. Les buts sont à la baisse, mais que devrait-on faire?
- Un examen des finances de la LNH, dont un bilan des chiffres de la saison dernière et une projection sur les revenus envisagés cette saison. Selon toute vraisemblance, les propriétaires apprendront que le plafond salarial sera haussé la saison prochaine pour une quatrième année consécutive.
- Le nouveau directeur exécutif de l'Association des joueurs, Paul Kelly, s'adressera aux propriétaires.

Ce dernier point à l'ordre du jour pourrait en surprendre certains, étant donné la position plus ferme que l'Association des joueurs entend prendre sous la gouverne de Kelly, comparativement à celle de son

prédécesseur Ted Saskin. Mais Kelly a prévenu qu'il ne faut pas tirer de conclusion trop rapide au fait qu'il ait accepté l'invitation du commissaire de la LNH, Gary Bettman.

«Premièrement, je pense que c'est positif, a indiqué Kelly. Comme je l'ai dit à Gary, plus nous favorisons la communication et mieux ça sera. J'ai apprécié l'invitation et, franchement, j'ai hâte d'avoir l'occasion de rencontrer plusieurs propriétaires — je n'en connais que quelques-uns —, de faire la connaissance de quelques autres directeurs généraux et de leur exposer quelques-unes de mes premières impressions.

«Je suis en poste depuis seulement un mois et j'ai encore beaucoup à apprendre, mais j'ai quelques impressions préliminaires que je veux partager avec eux.»

Kelly, occupé à rencontrer les joueurs à travers la ligue, a accepté l'invitation de Bettman seulement après avoir obtenu l'appui de l'exécutif des joueurs.

LaForge, pour sa part, est impatient d'entendre les commentaires du nouveau patron de l'AJLNLH.

«Absolument, a déclaré LaForge. Le partenariat que nous avons avec l'Association des joueurs est crucial et important à nos succès.»

La modification du calendrier de la LNH sera le principal sujet à l'ordre du jour. L'actuel format est en vigueur depuis la fin du lock-out et a donné lieu à un débat parmi les propriétaires. Il favorise la rivalité entre les équipes d'une même section avec huit affrontements contre chaque équipe — beaucoup trop selon certains — et seulement dix matchs (cinq à l'étranger) contre des adversaires de l'autre association.

La Presse canadienne

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

AVIS À TOUTS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES • HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.
Publications du lundi: Réservations avant 12h00 le vendredi
Publications du mardi: Réservations avant 16h00 le vendredi
Tél.: 514-985-3344 Fax: 514-985-3340
Sur Internet: www.ledroit.com/avis.html ou www.ledroit.com/offres.html
Courriel: avisdev@ledroit.com

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL No: 300-22-140716-070

COUR DU QUÉBEC LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Partie demanderesse c.

DAN DWEIK

Partie défenderesse PAR ORDRE DU TRIBUNAL: La partie défenderesse, DAN DWEIK est, par les présentes, requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours de cette publication ou par l'entremise de ses procureurs.

Une copie de la REQUÊTE INTRODUCTIVE D'INSTANCE présentée en date du 7 janvier 2008, à 9 h 00 en la salle 2.06 et de L'AVIS À LA PARTIE DÉFENDERESSE a été laissée au greffe de la Cour du Québec du district de Montréal, à son intention.

De plus, PRENEZ AVIS qu'à défaut par vous de signifier ou déposer votre comparution ou contestation dans ledit délai, la partie demanderesse procédera à obtenir contre vous un jugement par défaut conforme aux conclusions qu'elle sollicite.

VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.

MONTREAL, le 16 novembre 2007 MARIÉ FRANÇOISE DEVLIN Greffier adjoint J.D. 2513

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

PRENEZ AVIS que la compagnie 9030-8073 QUÉBEC INC. ayant son siège social au 5650, rue Jean-Talon Est, Bureau 201, Saint-Léonard, Québec, H1S 1M1 demandera au registraire des entreprises la permission de se dissoudre.

Montréal, le 23 novembre 2007. TUCCI DI BATTISTA RAIMO, s.e.n.c.

Procureurs de la compagnie

AVIS D'INTENTION DE DISSOLUTION

9149-1720 QUÉBEC INC. PRENEZ AVIS QUE la compagnie 9149-1720 QUÉBEC INC. demandera au Registraire des entreprises la permission de se dissoudre, conformément à la Loi sur les compagnies.

Signé à Montréal, ce 1^{er} février 2007. BERNARD PROVOST, Administrateur

AVIS D'INTENTION DE DISSOLUTION

GESTION DPJL INC. PRENEZ AVIS QUE la compagnie GESTION DPJL INC. demandera au Registraire des entreprises la permission de se dissoudre, conformément à la Loi sur les compagnies.

Signé à Montréal, ce 12 novembre 2007. BERNARD PROVOST, Président

PRENEZ AVIS que la compagnie QDS CANADA INC. demandera au Registraire des entreprises la permission de se dissoudre.

Montréal, le 23 novembre 2007 MCMILLAN BINCH MENDELSON

Les procureurs de la compagnie

Primeau Proulx et Associés Inc. Syndic de la faillite et gestionnaire.

Avis de la première assemblée

Dans l'affaire de la faillite de: 2970-6520 QUÉBEC INC., Corporation légalement constituée ayant sa place d'affaires au 8048, avenue Marcel-Ville-neuve, bureau 205, Laval (Québec) H7A 4C5 et faisant affaires sous les noms et raisons sociales de LES HABITATIONS MEAULIE, COFFRAGES API, EXCAVATIONS JMA.

Faillite

Avis est par les présentes donné que la faillite de 2970-6520 QUÉBEC INC. est survenue le 13^e jour de novembre 2007 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 5^e jour de décembre 2007 à 9 h 30, au bureau du Syndic.

Ce 15^e jour de novembre 2007.

PRIMEAU PROULX & ASSOCIÉS INC. Syndic

ROBERT STE-MARIE Syndic Administrateur

101, Roland-Therrien Bureau 380 Longueuil (Qc) J4H 4B9 Tél.: (450) 670-1040 Téléc.: (450) 670-1542



© MétéoMédia 2007

Canada	Auj.	Demain	Le Monde	Auj.	Demain
Edmonton	Var -13/-25	Sol -17/-25	Londres	Nua 10/8	Plu 10/10
Moncton	Sol 2/-8	Mel 5/-5	Los Angeles	Sol 25/10	Sol 21/10
Saint-Jean	Sol 1/-4	Mel 7/-1	Mexico	Sol 19/8	Sol 18/8
Toronto	Nua 3/-2	Mel 4/-1	New York	Var 6/3	Plu 10/10
Vancouver	Plu 5/2	Var 5/-1	Paris	Sol 7/0	Nua 10/3
Winnipeg	Nei -12/-23	Nei -15/-25	Tokyo	Sol 12/9	Plu 11/10

Montréal	Aujourd'hui	Ce soir	Demain	Vendredi	Samedi
-4	-7	4/-7	-1/-12	Ciel variable.	-3/-9
Ciel variable.	Neige, pdp 20%.	Mélange de pluie et neige, pdp 80%.	Ciel variable.	Passages nuageux	Passages nuageux

Québec	Aujourd'hui	Ce soir	Demain	Vendredi	Samedi
-5	-11	3/-10	0/-17	0/-17	-8/-14
Ensoleillé.	Averses de neige, pdp 0%.	Neige fondante, pdp 80%.	Passages nuageux.	Passages nuageux.	Passages nuageux

Gatineau	Aujourd'hui	Ce soir	Demain	Vendredi	Samedi
-6	-8	4/-8	0/-14	Ciel variable.	-2/-10
Ciel variable.	Neige, pdp 20%.	Averses de pluie ou de neige, pdp 80%.	Ciel variable.	Passages nuageux	Passages nuageux

Sudoku

par Fabien Savary

	2	7	4					1
			5	8				
9						8	6	
					4			2
	1			7				
2	7		9					4
			7			3	4	
			5	6		9		7
			8	3				

Niveau de difficulté : DIFFICILE

0723

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier numéro

1	8	6	3	5	7	4	9	2
2	9	5	1	8	4	7	6	3
7	3	4	9	6	2	1	5	8
5	1	9	8	7	6	2	3	4
3	7	8	2	4	9	5	1	6
6	4	2	5	3	1	9	8	7
8	5	1	4	2	3	6	7	9
4	6	3	7	9	5	8	2	1
9	2	7	6	1	8	3	4	5

0722

SUDOKU : le logiciel

10 000 sudokus inédits de 4 niveaux de difficulté par notre expert Fabien Savary. En exclusivité sur le site des Mordus. www.les-mordus.com

Hydro Québec

APPELS DE SOUMISSIONS

Les entrepreneurs et les fournisseurs peuvent obtenir de l'information sur les appels de soumissions ouverts et le résultat d'ouverture des plis d'